

Distr.
GENERALE

A/CONF.157/DC/1 */
25 juin 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONFERENCE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME
Vienne, 14-25 juin 1993
Point 13 de l'ordre du jour

ADOPTION DES DOCUMENTS FINALS ET DU RAPPORT DE LA CONFERENCE

Rapport du Comité de rédaction

1. A sa 2ème séance plénière, tenue le 15 juin 1993, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme a décidé de créer un Comité de rédaction, composé de représentants des délégations de tous les gouvernements et a élu M. Gilberto Vergne Saboia (Brésil) au poste de président dudit Comité.
2. Le Comité de rédaction a tenu, entre le 15 et le 25 juin 1993, 19 séances au cours desquelles il a élaboré le projet de document final de la Conférence mondiale sur la base du texte que le Comité préparatoire avait adopté ad referendum à sa quatrième session, tenue à Genève du 19 avril au 7 mai 1993 (A/CONF.157/PC/98, annexe II).
3. A sa septième séance, le Comité de rédaction a entendu des déclarations faites au nom des institutions spécialisées et des autres organismes du système des Nations Unies, des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, des rapporteurs spéciaux/représentants/experts et présidents des groupes de travail des procédures spéciales de la Commission des droits de l'homme, ainsi que des institutions nationales.
4. A ses 1ère et 7ème séances, tenues les 15 et 18 juin 1993, le Comité de rédaction a entendu des déclarations faites par des organisations non gouvernementales.
5. A sa 19ème séance, tenue le 25 juin 1993, le Comité de rédaction a décidé de recommander à la Conférence d'adopter en tant que document final de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme le texte qu'il avait lui-même adopté. Ce texte figure sous forme d'additifs au présent document.

*/ Nouveau tirage pour raisons techniques.